

Questions orales

M. Nowlan: J'attendais vraiment quelque chose d'un peu mieux de la part du premier ministre. J'étais ici hier soir quand le ministre de l'Énergie a tenté de répondre au député de South Shore . . .

Mme le Président: A l'ordre. Le député n'a la parole que pour poser une question.

M. Nowlan: Madame le Président, c'est justement pourquoi une question portant sur un sujet précis fondamental ne devait pas être adressée au ministre de l'Énergie . . .

Mme le Président: A l'ordre.

M. Nowlan: . . . qui s'efforce justement de détourner l'attention de la question fondamentale . . .

Des voix: La question!

M. Nowlan: Je vais vous citer le *Chronicle-Herald* de Halifax . . .

Une voix: Règlement! Au suivant!

M. Nowlan: Pas étonnant que vous ne soyez pas ministre des Communications.

Une voix: Pas étonnant que vous ne l'ayez jamais été.

Mme le Président: A l'ordre. Le député veut-il bien poser sa question immédiatement, sans préambule. Je l'ai déjà laissé faire une assez longue entrée en matière pour sa première question.

● (1120)

M. Nowlan: Madame le Président, j'adresse ma question au très honorable premier ministre ou à son ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Je voudrais qu'un de ces deux messieurs me dise en quoi ma question différerait, pour ce qui est de la promesse faite à l'Atlantique, des extraits du discours du premier ministre à la Chambre de commerce publiés par le parti libéral du Canada dans le *Chronicle-Herald*, de Halifax le samedi 2 février et que je vais vous citer.

Nous construisons un gazoduc pour permettre à tous les Canadiens . . .

Pas les Canadiens qui vivent dans une région particulière.

. . . de profiter de leurs ressources. Les libéraux entameront immédiatement des négociations pour construire un gazoduc vers Québec et les Maritimes. Au départ, ce gazoduc acheminera du gaz naturel vers l'Est, mais quand les réserves des Maritimes seront prêtes, le pipe-line enverra le gaz dans les deux sens, aller et retour.

Le ministre peut-il me dire où j'ai fait erreur?

M. Lalonde: Madame le Président, je constate avec plaisir que dans sa deuxième question, le député a sensiblement modifié les propos qu'il attribuait au premier ministre. Il constatera demain dans le compte rendu, s'il lit le hansard, une différence importante entre ce qu'il vient de dire et ce qu'il avait dit dans sa première question.

S'il a le moindre doute, je vais lui lire les paroles du premier ministre, telles que les a citées son collègue de Nouvelle-Écosse à la Chambre, hier, lorsqu'il a dit que le premier ministre avait déclaré à Halifax que les libéraux entameraient immédiatement des négociations pour construire un gazoduc vers Québec et les Maritimes.

C'est ce que nous avons fait à notre arrivée au pouvoir. J'ai déjà communiqué avec les provinces intéressées et j'ai dit hier à la Chambre qu'un des problèmes à surmonter, et que l'Office national de l'énergie a mis en lumière, c'est celui de l'environnement, car l'Office n'est pas satisfait des études écologiques effectuées.

Deuxièmement, avant de prendre une décision finale concernant la construction du gazoduc, il était préférable d'évaluer l'étendue des ressources en gaz naturel au large de l'île de Sable et encore la semaine dernière, lors d'une réunion que j'ai eue avec ses représentants, le gouvernement de Nouveau-Brunswick est resté sur la position qu'il a adoptée devant l'Office national de l'énergie, soit que toutes les solutions possibles doivent être étudiées soigneusement avant d'approuver définitivement ce projet.

Nous considérons toujours que le prolongement du gazoduc jusqu'aux Maritimes comme la meilleure option du gouvernement mais nous voulons procéder de façon ordonnée et nous assurer que les consommateurs et les travailleurs des provinces maritimes concernées en bénéficieront tous.

M. Nowlan: Madame le Président, ma dernière question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il n'a nullement été question d'études écologiques lorsque ce sujet a été soulevé par le premier ministre en janvier dernier et qu'il a fait cette promesse.

Ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui parle d'études écologiques, est en fait à deux volets. Pourquoi a-t-on même soumis à l'Office national de l'énergie une question de politique gouvernementale aussi fondamentale, en l'occurrence la réalisation du gazoduc du Canada atlantique, puisque nous savons tous qu'elle est possible et qu'elle nécessitera l'octroi d'une aide financière tout comme les sociétés de chemin de fer en ont eu besoin dans les années 1880?

De plus, ayant exercé d'autres fonctions au sein de gouvernements précédents en matière de transport de pétrole à travers le pays et ayant été ministre des relations fédérales-provinciales, le ministre peut-il dire à la Chambre comment il entend atténuer le sentiment de frustration qu'éprouve la population du Canada atlantique, tout comme d'ailleurs celle d'autres provinces, alors qu'elle constate que le complexe de la baie James qui n'a pas fait l'objet de la moindre étude préalable sur des répercussions écologiques est maintenant en service et produit de l'électricité et qu'elle se rend compte qu'aujourd'hui le gouvernement canadien parle pour la première fois d'études écologiques parallèles à l'étude sur la réalisation du gazoduc et ne devrait pas servir de bouc émissaire?

Mme le Président: A l'ordre.

M. Lalonde: Madame le Président, il est dommage que le député doive faire des déclarations aussi irresponsables que celle qu'il vient de faire . . .

M. Andre: Il a raison et vous le savez.